

## **L'extrême-droite comme si vous y étiez**

Que le combat pour la démocratie passe d'abord par les mots; qu'il faille, inlassablement, mener cette lutte, dérisoire, dirait-on, pour conserver son sens au langage que nous partageons et leur réalité à ces valeurs que nous défendons: les jours sombres que nous traversons et qui nous attendent nous rappellent à ce devoir essentiel. Avant de brûler les livres on commence toujours par brûler les mots. \*

Le sarkozysme n'est pas la droite classique. L'idéologie qui l'anime n'est pas celle que nous connaissions. Le discours qu'il développe n'est en rien celui que nous entendions, avec tant de variantes pourtant, de De Gaulle à Chirac, en passant par Pompidou ou Giscard d'Estaing. Le vocabulaire qu'il utilise - avec soin - n'est pas celui de la droite républicaine. Son dictionnaire ordinaire emprunte de plus en plus au langage de l'extrême droite et ce langage - qui s'impose insidieusement grâce à l'empire et l'emprise médiatique du système - nous habitue progressivement au pire.

Même si les livres d'histoire et de sciences politiques ne le présente pas ainsi, l'un des actes fondateurs de notre démocratie est, en 1981, la suppression de la peine de mort. Nous avons abandonné pour de bon l'un des derniers oripeaux de la barbarie. Dans sa course éperdue à l'électorat et aux idées lepénistes, Nicolas Sarkozy n'arrête pas de tutoyer cette peine de mort et de jouer avec cette abolition fondatrice. Dans la stratégie ordinaire du discours paradoxal, tout est dit pour nous rapprocher de l'idée que cette peine est envisageable, quitte au dernier moment à se draper vertueusement dans un discours abolitionniste auquel plus personne ne croit. L'utilisation permanente du mot "monstre" pour désigner les auteurs des crimes les plus graves fait partie de cette dérive perverse du vocabulaire. On exclut ainsi ces hommes de l'humanité ordinaire: inutile de chercher à les ramener un jour parmi nous - ce qui, au-delà de la nécessaire sanction, est la mission première de la justice -, nous sommes dans la logique de l'élimination. Dire d'un homme qu'il est un "monstre", c'est tuer l'homme en lui.

Le traitement de la délinquance sexuelle offre à présent l'occasion d'une nouvelle et très grave dérive. Là aussi, tout commence par les mots. Il existe, parmi toutes les possibilités de traitement de cette criminalité, une option médicale à base de traitement hormonal. Un médecin, peut, dans certains cas bien précis et avec un luxe de précaution - notamment dans le respect absolu du secret médical - le prescrire avec l'accord du patient. Que le patient soit un condamné ne change rien à ces principes. Nicolas Sarkozy se bat depuis des années - bien avant d'être nommé président de la République - pour que ce traitement soit imposé de force à ceux que l'on nomme les délinquants sexuels. Il a été puissamment aidé par ces termes, employés à dessein, de "castration chimique". Ces mots sont faux. Le traitement est évidemment réversible. Mais le mot "castration" permet de faire le lien immédiat avec la castration dans son sens propre, à savoir l'ablation physique. À la répéter inlassablement, l'idée germe insensiblement qu'une atteinte physique est possible. Et tous ceux qui, en public, essaient de rectifier cette dénomination impropre et dangereuses passent pour des puristes inconséquents. Il n'a pas fallu longtemps pour que Michel Alliot-Marie, le nouveau garde des sceaux, franchisse le pas et évoque franchement la castration physique. "Pour l'instant, reconnaît-elle, la castration physique est interdite en France, mais elle existe ailleurs. Je pense que cela mérite une analyse et qu'aujourd'hui la question de la castration physique peut se poser et être débattue, y compris au Parlement". Combien de dizaines de milliers de bulletins de vote seront-ils gagnés par ces propos qui donnent la nausée? Dans ce concours d'inhumanité, quelle sera la prochaine idée qui permettrait de satisfaire nos pulsions primaires de vengeance et de mort? Non, rassurez-vous, la peine de mort n'est pas encore là. Pas tout à fait. Nous aurons droit à des dénégations indignées - mais brèves - pour tenter de gagner sur tous les tableaux. Mais l'essentiel est là: l'idée que l'on peut toucher au corps du condamné. Que l'on peut le punir dans sa chair. Qu'il doit expier physiquement. Un germe malsain de plus est déposé dans notre démocratie. Il produira ses effets plus tard, si nous ne réagissons pas vigoureusement en refusant avec la dernière vigueur toute idée de "castration", en dénonçant le subterfuge des mots et cette noire démagogie.

Eric Besson, lui, avec le zèle touchant des ultimes convertis, tentant de faire oublier ses anciennes et virulentes dénonciations du sarkozysme, avoue sans pudeur qu'en exécution des consignes du président de la République, il cherche à récupérer les voix de l'extrême-droite. Il veut, dit-il, "la mort" du Front National. La paradoxe est que cet homme qui se disait de gauche et se dit à présent de droite, patauge dorénavant non seulement dans les idées mais les pratiques de l'extrême droite. Enfermer des enfants dans des centres de rétention, expulser des jeunes scolarisés, détruire des familles, faire vivre dans l'angoisse des dizaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, simplement "coupables" de n'avoir pas de papiers, mobiliser en permanence et pervertir l'appareil d'Etat dans des tâches purement électoralistes, renvoyer des étrangers par charters dans des pays en guerre.... voici la réalité de cette politique nauséabonde. Utiliser la souffrance d'êtres humains pour asseoir son pouvoir aujourd'hui et le conserver demain. Dévoyer les valeurs de la République pour fortifier un clan. Mais il faut, là encore, tordre le cou aux mots pour légitimer ce combat déloyal. L'appellation de ce ministère d'identité nationale est une honte permanente, une opération de grossière propagande qu'il nous faut dénoncer chaque jour. Sans que jamais ne s'installe le renoncement. La dernière trouvaille est d'engager un vaste débat sur ce qu'est l'identité nationale. Les préfets, qui ont pourtant d'autres chats à fouetter, vont être requis pour cette opération de campagne électorale. Il n'est d'autre réponse que de refuser catégoriquement cette dérisoire opération de marketing politique, refuser le piège de ces mots détournés. Le plus triste est qu'Eric Besson lui-même avait, il y a si peu de temps, en janvier 2007, parfaitement analysé cette imposture qu'il met aujourd'hui en oeuvre. Son livre, "Les inquiétantes ruptures de M. Sarkozy", était, et reste, une des meilleures descriptions de ce qu'est le sarkozysme. Disséquant le nouveau nationalisme prôné par son adversaire de l'époque, il écrivait: "En fait, sous la fausse bonne idée (reprenre les voix du Front National), les propos de Nicolas Sarkozy renvoient à une période que l'on croyait révolue, celle où la droite républicaine n'était pas au clair avec l'extrême droite".

Eric Besson veut un débat où l'on ne se paye pas de mots? Qu'il commence par s'y inviter lui-même, qu'il nous explique et nous commente ces pages lumineuses où il dénonçait un populisme inquiétant qui flatte le peuple et attise ses peurs en dérivant chaque jour un peu plus vers la droite extrême. Ou si cette image lui fait trop honte, qu'il parle réellement de ce qu'est et sera l'immigration. Qu'il parte par exemple du rapport 2009 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui vient d'être publié: "Lever les barrières : mobilité et développement humains". Qu'il explique à l'opinion publique que l'immigration profite non seulement au migrant, mais aussi aux pays de départ et d'accueil. Ou qu'il évoque les migrations climatiques qui vont radicalement changer la donne de tous ces problèmes. Ou qu'il parle honnêtement de sa politique en matière d'asile en expliquant que les chiffres qu'il avance pour vanter la générosité de la France ne sont pas de son fait: ils résultent de la jurisprudence des juges de cour nationale du droit d'asile. Chaque année, infirmant les décisions de l'OFPRA, ces juges courageux et consciencieux accordent, à eux seuls, plus d'asiles que l'administration!

Cessons de mêler le mot "France", les couleurs du drapeau ou le chant d'un hymne de liberté, à ce qui fait chaque jour notre honte et notre souffrance. Si débat il doit y avoir, qu'il soit sur les valeurs de notre démocratie, sur le glissement progressif vers un Etat-limite dans lequel l'appareil d'Etat est mis au service d'une idéologie mortelle pour nos libertés.

Serge PORTELLI

Vice Président du Tribunal de Paris